



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

Aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. En vertu du Règlement 1014-2017 sur les usages conditionnels de la Ville de Rimouski, le conseil municipal est saisi d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à autoriser l'ajout d'un logement additionnel de type locatif pour l'immeuble à usage « habitation multifamiliale (H4) » sis au 626, route des Pionniers.
2. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du **lundi 15 janvier 2024**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski.
3. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.
4. Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal statuera sur cette demande.

FAIT À RIMOUSKI, CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023

(S) Cynthia Lamarre, avocate
Assistante-greffière